



ADVERB®

sur pommier, poirier, noyer,
pêcher, prunier, abricotier

QUE
L'ON SOIT BIO
OU PAS

Contre les Tordeuses,
les Carpocapses
et la Sésie du pommier

LES NOUVEAUX
NÉMATODES DU MARCHÉ

Bio insecticide
utilisable dès 10°C

Plus de temps
pour vos applications
d'automne !

VS

ADVERB®

Steinernema feltiae

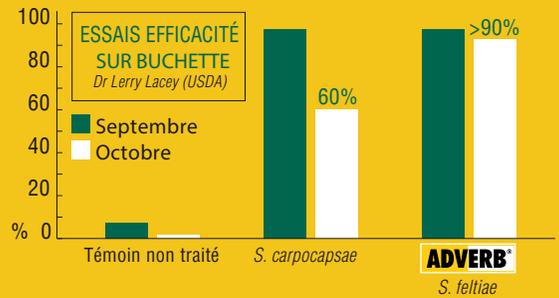
Utilisable dès 10°C

NB: Octobre T° moyenne 8,2°C

AUTRES NÉMATODES

Steinernema carpocapsae

Utilisables au dessus de 12°C



Plus de 90% d'efficacité
pour ADVERB®

Rappel des cibles en Agriculture Conventionnelle ou Biologique

Les cibles principales :

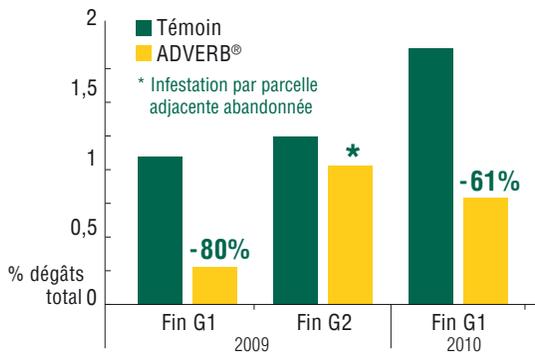
- Carpocapse des pommes (*Cydia pomonella*)
- Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)
- Carpocapse des prunes (*Cydia funebrana*)
- Tordeuse de la pelure (*Adoxophyes orana*)
- Sésie du pommier (*Synanthedon myopaeformis*)



En conclusion, avec ADVERB® appliqué à l'automne :

Effacité :

- élimine jusqu'à 90% des larves hivernantes
- de 60 à 80% de réduction de dégâts (fin G1) *Cydia pomonella* et *Cydia funebrana*



Effacité sur stades hivernants
des ravageurs secondaires

Pas de danger pour l'utilisateur
et l'environnement

Pas de développement de résistances
possible

Permet de réduire la pression des populations
de ravageurs dans les parcelles sévèrement
infestées et les bordures

Complémentaire de la confusion sexuelle
et des filets Alt'Carpo

Solution supplémentaire pour les producteurs
en Agriculture Biologique



DE SANGOSSE
ino
protection

La protection est dans notre nature

DE SANGOSSE

www.desangosse.fr



ADVERB®



Contre les Tordeuses, les Carpocapses et la Sésie du pommier

Un bio insecticide



- ADVERB® est un **nouveau bio insecticide innovant de Protection Biologique Intégrée des vergers** contre la **tordeuse orientale du pêcher** (*Cydia molesta*) la **tordeuse de la pelure** (*Adoxophyes orana*) le **carpocapse des pommes** (*Cydia pomonella*) sur cultures de pommes, poires et noix, le **carpocapse des prunes** (*Cydia funebrana*) et la **sésie du pommier** (*Synanthedon myopaeformis*).
- À base du **nématode parasite d'insecte** *Steinernema feltiae* naturellement présent sur le territoire français, ADVERB® **permet de réduire l'inoculum** des ravageurs durant l'automne, dès la fin de la descente larvaire, afin de commencer la saison suivante sur une base saine.

De nombreux atouts

- ADVERB® est efficace. **Il peut éliminer jusqu'à 90% des larves hivernantes et réduit de 60 à 80% les dégâts sur fruits (G1).**
- ADVERB® est **complémentaire de la confusion sexuelle ou de la protection phytosanitaire classique.**
- ADVERB® offre une **large fenêtre d'application.** Efficace dès 10°C, vous disposez ainsi de plus de temps pour vos applications sur les larves hivernantes en automne.
- ADVERB® est **souple d'utilisation, sa mise en œuvre est simple.** Une boîte d'ADVERB® contient 6 sachets de 250 millions de nématodes pour traiter 1 hectare (soit 1,5 milliard de nématodes par hectare). Cette présentation permet de subdiviser la zone de traitement selon votre emploi du temps, les conditions climatiques ou les caractéristiques de votre matériel de pulvérisation.
- ADVERB® n'entraîne pas de résistances.
- ADVERB® est **utilisable en Agriculture Biologique.**



Comment agissent les nématodes utiles ?

Les nématodes entrent dans la larve du ravageur par les voies naturelles et libèrent des bactéries symbiotiques dans le corps de la larve hôte. Ces bactéries transforment les tissus en produits qui peuvent être assimilés par les nématodes. Les nématodes se nourrissent, se développent et se reproduisent à l'intérieur du corps de l'hôte. Suite à cette infection, la larve du ravageur meurt en 48 heures environ.

Recommandations

Usages et dose d'emploi

Dose	Surface	Cultures	Application	Conditions d'application	DRE	DAR	ZNT
1,5 milliard de nématodes/ha	1 boîte de 6 sachets traite 1 hectare	Pommier, poirier, prunier, noyer, pêcher, abricotier	Une seule application à la fin de la descente larvaire du ravageur (avertissements agricoles)	Utiliser l'irrigation pour maintenir une humidité continue du sol, des charpentières et des troncs. Température minimale du sol et de l'air : 10 °C	-	-	-

Préconisations d'application

Utiliser ADVERB® à l'automne sur les parcelles infestées **en complément des autres techniques de lutte** (confusion sexuelle ou chimique). Pulvériser la bouillie à raison de 1000 à 1500 litres/ha en pulvérisant à la base des charpentières, des troncs et sur une surface de sol de 0,5 à 1 m de chaque côté du rang. Maintenir une humidité continue des zones traitées avant et pendant les 24 heures qui suivent le traitement. L'usage de l'irrigation (sur frondaison ou micro aspersion) est fortement recommandé. La température doit être comprise entre 10 et 30°C pendant les 24 h qui suivent l'application. Appliquer de préférence le soir afin de limiter les effets néfastes des UV, sauf si les températures nocturnes sont inférieures à 10°C.

Conditionnement : Boîte de 6 sachets de 250 millions de nématodes pour traiter 1 hectare (soit 1,5 milliard de nématodes/hectare). **Stockage :** à l'obscurité, entre 2 et 6°C.



ADVERB® Composition : 80% de nématodes *Steinernema feltiae* - Nématodes entomopathogènes. Parasite les larves des insectes nuisibles - **Formulation :** Poudre mouillable. **Conditions d'application :** Maintenir une humidité continue du sol par irrigation - Température minimale du sol et de l'air : de 8°C à 10°C. Bouillie de 1000 à 1500 l/ha à pulvériser à la base des charpentières et des troncs - **Dose d'utilisation :** 1,5 milliard de nématodes/ha en une seule application. Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. * Marque déposée DE SANGOSSE. Fabrication KOPPERT B.V - P.O. Box 155 - 2650 AD Berkel en Rodenrijs, The Netherlands - Tél: +31-10-5140444 - Fax: +31-10-5115203 - Distribué par DE SANGOSSE. Autorisé en Agriculture Biologique. Pour les usages autorisés, doses et conditions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations.

DE SANGOSSE - Bonnel - CS 10005 - 47480 Pont-du-Casse - Tél. 05 53 69 36 30 - Fax 05 53 66 30 65 - www.desangosse.fr

Agrément n°AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel
S.A.S. au capital de 9 828 225 euros - 300 163 896 RCS Agen - n° TVA intracommunautaire FR 57 300 163 896

DE SANGOSSE

